

<https://www.snetap-fsu.fr/Vie-internationale-9485.html>



# Vie internationale

- Le SNETAP - Les congrès du SNETAP-FSU - 31ème Congrès Brie-Comte-Robert 24-27 mars 2026 -



Date de mise en ligne : samedi 18 avril 2026

---

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

---

### VIE INTERNATIONALE

**Dans un contexte international marqué par des crises multiples (conflits armés, dérèglement climatique, insécurité alimentaire, crises sanitaires, accaparements des terres, déplacements forcés de populations...) et par une progression préoccupante des idéologies nationalistes un peu partout dans le monde, le 31ème Congrès National du SNETAP-FSU réaffirme son attachement aux valeurs de solidarité et de coopération entre les peuples.**

En France, à la suite des dernières échéances électorales (élections législatives et élections municipales), marquées par une montée des discours de haine, de rejet et de stigmatisation, le Congrès National réaffirme que la solidarité internationale constitue un levier fondamental pour former des citoyen·nes et des futur·es professionnel·les éclairé·es, capables de comprendre les interdépendances mondiales et de s'engager, à l'échelle locale, nationale et internationale, en faveur d'un monde plus juste, plus tolérant et plus durable.

Au sein du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, la mission de coopération internationale est un pilier de l'enseignement agricole et maritime public qui ne peut se limiter à une politique d'affichage. Elle joue un rôle essentiel d'ouverture au monde, en particulier pour des jeunes qui n'y auraient pas accès autrement, notamment pour les jeunes issu·es de milieux populaires. Les lycées agricoles et maritimes constituent souvent un cadre privilégié, voire unique, d'ouverture culturelle au monde et de découverte des enjeux de durabilité, de sécurité alimentaire, de préservation des ressources naturelles et de lutte contre le changement climatique. Cette mission doit être pleinement reconnue, soutenue et financée et s'intégrer aux missions de formation, d'insertion professionnelle et d'animation des territoires.

Dans ce cadre, **Le congrès national mandate l'exécutif du SNETAP-FSU pour :**

- Demander que la France porte, au niveau national et européen, une politique migratoire fondée sur l'accueil, la dignité et le respect des droits humains, alors que les migrations internationales s'intensifient sous l'effet des crises mondiales ;
- Réaffirmer le droit à l'éducation pour toutes et tous et demande que les jeunes étranger·ères, y compris sans papiers, présent·es sur le territoire puissent accéder pleinement aux formations de l'enseignement technique et supérieur dans les établissements agricole et maritime publics. Il demande une formation pour les enseignant·es qui travaillent avec des élèves allophones dans leurs classes afin que l'enseignement soit efficace et contribue à leur insertion ;
- Souligner l'importance stratégique de la coopération internationale dans l'enseignement agricole et demande un renforcement significatif des moyens humains et financiers à tous les niveaux (établissements, services régionaux, réseaux), afin de soutenir durablement les projets d'échanges, de formation et de partenariats.
- Demander une politique facilitant la mobilité internationale des élèves, étudiant·es, apprenti·es et stagiaires, notamment par une délivrance de visas pour les pays hors UE, afin de permettre les échanges éducatifs, culturels et professionnels, essentiels à la construction d'une citoyenneté mondiale et à la compréhension mutuelle entre les peuples. Demander que toutes les formes de coopération, en particulier avec les pays du Sud, soient mises en œuvre dans une logique de réciprocité.
- Demander un soutien renforcé aux réseaux de coopération et à leurs animateur·rices et la reconnaissance claire des missions exercées au niveau national dans ce domaine. Il demande également la reconnaissance au sein de chaque établissement de ces missions (qui ne relèvent pas du "Pacte enseignant"). Il demande la création spécifique d'un poste dédié à la coopération internationale dans chaque établissement.
- Demander que le droit à la coopération internationale dans les formations par apprentissage, fragilisée depuis le vote de la loi Pénicaud en 2018, soit pleinement réaffirmé.
- Demander un bilan régulier de la mission coopération internationale de l'enseignement agricole devant les instances de dialogue social nationaux et régionaux (CSA, [CNEA](#), CNESSERAAV, CREA).

## Vie internationale

---

- Demander la remise en place des journées nationale et régionales de la coopération internationale, lieu d'échange entre les personnels, qui se tenaient chaque année.

**Face aux replis identitaires, le 31ème Congrès national du SNETAP-FSU rappelle que l'éducation, la coopération internationale et la solidarité entre les peuples constituent des réponses essentielles pour construire un avenir commun fondé sur la paix, la justice et la dignité humaine.**